

REVENDEICATIONS du foyer Adoma 12 rue David Siqueiros (Saint-Denis)

du comité de résidents et des résidents **(30 novembre 2024)** concernant la transformation de notre foyer en 1 ou 2 résidences sociales

1°) Nous voulons connaître de façon précise le projet sur l'ensemble de la parcelle :

Les différentes phases prévues et leurs dates ; les lieux d'implantation ; démolition ou non (avec réaménagement) de la tour; les plans et les capacités prévues ; montant des redevances
---que les revendications des résidents soient écoutées et prises en compte et que le comité, etc.

2°) Nous voulons être partie prenante de cette transformation de notre foyer : soit invité dans les instances où les décisions se prennent en tant que partenaire et pas comme simple figurant

---que tous les documents, au fur et à mesure de l'avancée du projet (comptes rendus, prises de décisions, projet de plans détaillés et lisibles avec RCH et étages, plans adoptés ...) soient fournis au comité de résidents

3°) Nous voulons être tous relogés ; et au moins de 200 à 220 sur la parcelle existante :

---pas de vente d'une partie de la parcelle ;
---aucun résident ne doit être contraint à partir ; seuls les résidents qui le demandent peuvent partir ;
---que le choix du bâtiment (dans le cas où il y aura plusieurs bâtiments) se fasse selon les vœux des résidents ;
---que le comité soit associé tout au long de la transformation de notre foyer (période de la prise de décisions, période des travaux, emménagement ...) selon les revendications fixées en assemblée générale ; que l'on se mette d'accord sur les modalités d'attribution des logements pour les résidents qui seront absents au moment de l'emménagement.

4°) Concernant les résidents âgés et les surnuméraires, nous demandons :

---**relogement de nos surnuméraires** qui sont en recherche d'un logement
---**relogement des remplaçants** qui logent dans la chambre d'un parent défunt
---**transfert du contrat** à tout remplaçant d'un résident retraité qui le demande
---**pas d'expulsion de nos personnes âgées** (il faut tenir compte de la nécessité pour les retraités et/ou malades de faire des va-et-vient entre le foyer et leur famille restée au pays ou l'hôpital)

5°) Concernant les futurs bâtiments, nous demandons :

---une majorité de studios T1 ; 5% de studios PMR en T1' ; aucun T1 BIS
---quelques Unités de vie pour les résidents (âgés et/ou handicapés ou malades) qui doivent avoir des aidants près d'eux et pour ceux qui cuisinent et mangent en groupe
---au moins 4 salles de réunion, d'animation et de formation, avec les clés remises au comité de résidents qui sera responsable de la bonne utilisation des salles
---un bureau pour le comité et si plusieurs résidences un bureau dans chaque résidence ;
---des toilettes au RCH à côté du bureau du comité avec clé remise au comité
---un Parking d'au moins 60 places pour l'ensemble des résidents
---un accord sur le calcul du montant de la caution
--- **3 clés et 3 badges donnés à chaque résident**
---l'organisation de visites des chantiers le plus vite possible

7°) Concernant le foyer actuel, nous exigeons :

---que le foyer, nos chambres, les sanitaires et les cuisines, les abords soient **maintenus en bon état** et qu'il n'y ait plus de coupures de courant et de pannes d'eau chaude
---que le responsable de résidence et l'ouvrier de maintenance soient présents sur le foyer du lundi au vendredi ; l'état du foyer le nécessite ; et que **l'astreinte fonctionne** correctement

Contact : comitesiqueiros@gmail.com

Sur place : **boîte aux lettres n°100 du comité de résidents**